

0380067S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE CONDORCET
RUE DE LA CONTAMINE
38210 TULLINS
Tel : 0476078352

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte-rendu séance précédente

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/02/2026

Réuni le : 26/02/2026

Sous la présidence de : Anne-Laure Jouhet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Compte-rendu séance 3 du 27/11/25.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Jouhet

Prénom : Anne-Laure

Signé le : 27/02/2026 15:45:44

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/02/2026

Réuni le : 26/02/2026

Sous la présidence de : Anne-Laure Jouhet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du ,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

2026-27 structure pédagogique :

6°1 : 26 élèves - 6°2 : 26 élèves - 6°3 : 26 élèves - 6°4 : 26 élèves - 6°5 : 26 élèves

5°1 : 27 élèves - 5°2 : 27 élèves - 5°3 : 27 élèves - 5°4 : 27 élèves - 5°5 : 27 élèves

4°1 : 26 élèves - 4°2 : 26 élèves - 4°3 : 27 élèves - 4°4 : 27 élèves - 4°5 : 27 élèves

3°1 : 25 élèves - 3°2 : 25 élèves - 3°3 : 26 élèves - 3°4 : 26 élèves - 3°5 : 26 élèves

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

BIEN_20252026_32_0380067S_260303154625

0380105H

ACADEMIE DE GRENOBLE

RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE

7 PLACE BIR HAKEIM

38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Organisation de la structure pédagogique 2026-27 structure pé

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE CONDORCET-0380067S

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 32

Année scolaire : 2025-2026

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Andres

Prénom : Christine

Signé le : 03/03/2026 15:46:25

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/02/2026

Réuni le : 26/02/2026

Sous la présidence de : Anne-Laure Jouhet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

2026-27 dotation globale : adoption de la répartition de la dotation globale pour l'année scolaire 2026-2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Jouhet

Prénom : Anne-Laure

Signé le : 27/02/2026 15:46:32

BIEN_20252026_33_0380067S_260303141312

0380105H

ACADEMIE DE GRENOBLE

RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE

7 PLACE BIR HAKEIM

38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Emploi de la dotation horaire globalisée 2026-27 dotation glo

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE CONDORCET-0380067S

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 33

Année scolaire : 2025-2026

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Demat'rialisation des actes des EPLE

Nom : Andres

Prénom : Christine

Signé le : 03/03/2026 14:13:12

0380067S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE CONDORCET
RUE DE LA CONTAMINE
38210 TULLINS
Tel : 0476078352

Exécuté le 19/3/26

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/02/2026

Réuni le : 26/02/2026

Sous la présidence de : Anne-Laure Jouhet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Compétences CD38/EPL : convention relative aux modalités d'exercice des compétences entre le Département de l'Isère et les EPLE. Echéance de la convention : 31/12/2030

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Jouhet

Prénom : Anne-Laure

Signé le : 27/02/2026 15:46:53

BIEN_20252026_34_0380067S_260303090116

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés Compétences CD38/EPL

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE CONDORCET-0380067S

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 34

Année scolaire : 2025-2026

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :